
Documents complémentaires

Numéro d'inventaire : 2015.37.60.38

Auteur(s) : Jean Fournée

Nicole Duboc Yvon

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1999

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille polycopiée imprimée en noir, collée sur une feuille de papier rose.

Écriture manuscrite au feutre noir.

Mesures : hauteur : 25,9 cm ; largeur : 39,1 cm

Notes : Extrait de "Le culte populaire et l'iconographie des saints en Normandie", de Jean Fournée, paru dans la Revue d'histoire de l'Église de France.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Lieu(x) de création : Pissy-Pôville

Historique : L'acquisition à laquelle appartient le document est constituée par une grande partie de travaux réalisés par une institutrice exerçant dans une commune de Seine-Maritime, dans un premier temps, en école maternelle puis pendant près de 25 ans en école primaire jusqu'en 1992. Elle a consacré sa carrière avec comme leitmotiv de faire apprécier l'école, et plus particulièrement la lecture et l'écriture à ses élèves. Fidèle à la pensée de Foucambert, elle part du principe qu'il faut employer des moyens ludiques pour cela, et qu'il faut impliquer concrètement les enfants dans les différents travaux mis en place, au travers de grands classiques français (Maupassant, Jules Verne etc.) mais aussi via des thématiques plus transversales (l'exemple des Contes des Mille et une nuits). Pour cela, elle a élaboré une méthode originale, centrée autour du personnage de la « Souris Verte », figure sortie de son imaginaire, et autour de laquelle l'institutrice va mettre en place toute une mythologie. Cela se constituera notamment par l'écriture d'un recueil des mémoires de cette Souris. Elle a également conservé de nombreuses lettres écrites par les élèves à l'attention du personnage. La mise en place de cette méthode originale a démontré ses effets pour amener les élèves à s'intéresser à l'écriture et à la lecture. Une fois la retraite venue, elle continuera à mettre en œuvre ses principes en collaborant étroitement avec la bibliothèque municipale, toujours en partenariat avec l'école, notamment par le biais de création d'expositions.

Élément parent : 2015.37.60

documents complémentaires

saint Paul pour une église qu'elle voulait leur dédier. Mais le pape lui répondit : « La coutume des Romains, quand ils donnent des reliques, n'est pas d'en extraire du corps même des saints, mais seulement de mettre un linge sur leur tombeau... » (cf. COBLEAT, *Hist. de l'Eucharistie*, II, 79). Ces linges (*brandea*) étaient dotés de la valeur liturgique des reliques corporelles.

À quelle époque cette doctrine romaine de l'intangibilité des corps saints fut-elle abandonnée ? Il est probable — car c'est un fait d'observation courante — que les dérogations se multiplièrent bien longtemps avant que la loi, devenue lettre morte, ne fût abrogée. En tout cas les documents sont nombreux au IX^e siècle qui établissent avec quelle ardeur on se mit à démanteler les squelettes des saints pour en expédier les éléments par toute la chrétienté. Il s'en fit même un véritable commerce, à Rome surtout.

Ce fut précisément l'époque des invasions scandinaves et de la migration des saints de nos diocèses. Rien d'étonnant à ce que, parti intact de Séz, le corps de sainte Opportune (pour ne citer qu'un exemple) ait été éparpillé à travers l'Île-de-France, et que ce qu'il en revint en Normandie au XI^e siècle, lors de la restauration de l'abbaye d'Almenèches, ait été de nouveau dispersé vers le Vendômois au XII^e siècle, lors de la guerre entre Normands et Angevins. Excellente propagande d'ailleurs pour le culte de la sainte moniale. Il n'aurait sans doute jamais dépassé le cadre régional de ses origines.

Il y aurait beaucoup à dire sur le mouvement extraordinaire des reliques au début de la période ducal. Tout d'abord les corps saints ne furent pas tous emportés au loin à l'arrivée des pillards scandinaves. Quelques-uns restèrent sur place, au lieu même de leur sépulture et ne subirent aucune profanation. Ce fut justement le cas du corps de saint Evrard à l'abbaye d'OUCHE, que dédaignèrent les envahisseurs, mais qui fut volé vers 946 par les gens du duc Hugues pour être emmené à Orléans. Ce fut aussi celui du corps de saint Walfran à l'abbaye de FONTENELLE, découvert intact en 1026 lors de la réfection de l'église abbatiale. À BAYEUX, on retrouva de même le corps de l'évêque saint Contest, « oublié » durant la période de l'invasion normande, et qui prit alors le chemin de l'abbaye de FÉCAM, tandis que les moines de Fontenelle promenaient triomphalement à travers le pays de Caux le corps intact de saint Walfran dans la belle chaise d'argent où l'avait déposé l'abbé Girard.

Fait à souligner, il régna sur le territoire concédé à Rollon par le traité de Saint-Clair-sur-Epte une telle sécurité que Rouen devint le refuge des corps saints du Cotentin, région encore boule-

versée. C'est ainsi que les reliques et le culte de saint Lô parvinrent à Rouen.

Pour reconstituer leur capital de reliques, les églises et monastères reconstruits n'hésitèrent pas à recourir à la ruse, sinon à la violence. C'est ainsi que des clercs rouennais allèrent jusqu'à SAINT-SEVER, alors du diocèse d'Avranches, pour s'emparer du corps du fondateur de cette abbaye ruinée par les Normands. C'est là l'origine du culte de saint Sever à Rouen.

ACQUENTY, où les Normands avaient respecté la sépulture des martyrs Maurice et Vénérand, dut céder ses corps saints aux religieux de Fontenelle en l'année 904, selon la chronique de cette abbaye. Le rapt est ici, comme souvent ailleurs, couvert par une légende qui veut le justifier, et dont le seul élément probablement historique est la décision du duc Richard I^{er} prise en faveur des ravisseurs. L'intérêt manifesté aux moines de Fécamp par ce même Richard I^{er}, lequel restaura leur église abbatiale, explique certainement la facilité qu'ils eurent à s'approvisionner en reliques, par exemple celles de saint Taurin dont ils s'emparèrent à EVRATX, celles de saint Fromond, évêque de Coutances, qu'ils obtinrent du clergé de la nouvelle église Saint-Lô de Rouen, où elles avaient été déposées avec celles de saint Romphaire, autre évêque de Coutances, lorsque leur successeur, du temps de Rollon, avait cherché refuge auprès du duc.

L'abbaye de Saint-Ouen de ROUEN, pour récupérer les reliques de saint Nicaise, n'hésita pas à recourir au vol, en trompant notamment la vigilance des gardiens. Cette abbaye réussit, en peu d'années, à posséder un nombre considérable de corps saints. Mais son abbé Nicolas, qui avait enrichi son trésor du chef de saint Romain, dut s'incliner pour le corps de ce saint devant l'archevêque de Rouen, Guillaume, à la fin du XI^e siècle, lequel fit transférer en sa cathédrale les précieux restes conservés jusque-là dans l'église Sainte-Marie-du-Faubourg, devenue l'église Saint-Godard. Non seulement cette translation se fit très solennellement, mais elle devait être commémorée chaque année par une procession à laquelle allait être attaché le privilège que l'on sait et qui devait tant contribuer à la popularité du saint évêque de Rouen.

C'est enveloppée d'une légende qu'apparut l'acquisition par GOURNAY du corps de saint Hildévert. Légende classique : la chaise qui devient si lourde qu'il faut bien la laisser au lieu désigné par le prodige. Les clercs de Meux qui l'avaient amenée s'en retournèrent, paraît-il, comblés de présents. Quel qu'il en soit, ils avaient enrichi le pays d'un culte populaire qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

extrait de
Le culte populaire
et l'iconographie
des saints en Normandie
de Y. Bourrée